

PARACHAT

VAYIKRA

8 MARS 2014

6 ADAR II 5774

820

# La Voie à Suivre

## LA VOIE POUR SE RAPPROCHER DE D.

*Rabbi David Pinto Chlita*

« *Hachem appela Moché et lui parla, de la Tente d'assignation, en ces termes* » (Vayikra 1, 1)

Le Midrach Tan'houma explique la phrase « Hachem appela Moché » par rapport au verset « Bénissez Hachem, vous, Ses anges, héros puissants, qui exécutez Ses ordres, attentifs au son de Sa parole » (Psaumes 103, 20). « Bénissez Hachem, vous, Ses anges » : il s'agit de Moché et Aharon, qui sont appelés « anges », comme il est dit : « Il a envoyé un ange qui nous a fait sortir de l'Égypte. » Rav Houna a enseigné au nom de Rav A'ha : « héros puissants, qui exécutez Ses ordres, attentifs au son de Sa parole » désigne les bnei Israël, qui ont proclamé « Nous ferons et nous écouterons. »

J'ai réfléchi à ce qui différencie réellement l'être humain de l'ange. Certes, l'ange ne se nourrit pas, contrairement à l'homme. Il n'a pas non plus de parents, ce qui n'est pas le cas de l'être humain. Mais en réalité, la différence essentielle est que l'homme a été créé avec un mauvais penchant, comme il est dit (Job 11, 12) : « L'homme, cessant d'être un âne sauvage, peut naître à la dignité humaine. » En revanche, l'essence de l'ange est sainte, son rôle est de servir et de louer le Créateur, et il n'est pas doué d'un mauvais penchant.

Ainsi, il semblerait que l'ange soit supérieur à l'homme. Mais en réalité ce n'est pas le cas. En effet, l'être humain peut s'élever jusqu'à un niveau bien supérieur à celui de l'ange. Le prophète Zacharie a dit (3, 7) : « Je te permettrai d'avancer parmi ceux qui sont là debout. » Si l'ange fait partie de ceux qui sont « debout », l'homme est de ceux qui « avancent », car il peut grimper sur l'échelle de la Torah et des mitsvot en surmontant son mauvais penchant.

Malgré toute leur grandeur, les anges ont du mal à s'adapter à ce monde-ci, rempli de toutes sortes de désirs. Ainsi, quand un ange descend dans ce monde, il ne peut résister à toutes les tentations du mauvais penchant, comme il est dit (Béréchit 6, 2) : « Les fils de la race divine (les anges) trouvèrent que les filles de l'homme étaient belles, et ils choisirent pour femmes toutes celles qui leur plurent », car dans ce monde, le mauvais penchant a pénétré en eux. D'un autre côté, l'homme, même s'il est doté d'un mauvais penchant, a la capacité d'évoluer et de s'adapter également au monde supérieur qui est celui des anges. En effet, Moché, par exemple, est monté aux cieux et a même vaincu les anges en leur prenant la Torah. S'il en est ainsi, l'homme est supérieur à l'ange, car les anges ne sont pas capables de se confronter à ce monde-ci, alors que les êtres humains sont aptes à s'adapter au monde supérieur.

En effet, nous avons vu de nombreux géants en Torah circuler dans les sphères supérieures. On raconte qu'une fois, pendant la prière de moussaf, notre maître Rabbi 'Haïm Pinto a mérité de voir son âme s'élever. De même une fois, en se lavant les mains pour seouda chlichit, l'âme du Ba'al Chem Tov s'est élevée et il a su que le Or Ha'haïm venait de décéder. C'est pourquoi si nous nous sanctifions,

dominons notre mauvais penchant et évoluons dans la Torah et la crainte de D., nous serons supérieurs aux anges qui se tiennent constamment prêts uniquement à servir leur Créateur et disposés pour chaque mission qui leur reviendra. Donc si l'être humain, qui se trouve dans ce monde, est prêt à proclamer : « Nous ferons et nous écouterons », aspire uniquement à être proche de D. et ne détourne pas son cœur vers les paroles du mauvais penchant malgré les tentations qui l'assaillent, comme la médisance, la débauche, l'orgueil etc., il atteindra certainement un niveau bien plus élevé que celui des anges, et fera partie des « héros puissants, qui exécutez Ses ordres ». Il est un héros, car il surmonte son mauvais penchant. C'est pourquoi le midrach a comparé les bnei Israël à des anges, car ils ont surmonté leur mauvais penchant et déclaré : « Nous ferons et nous écouterons. »

Voici l'explication du verset « Hachem appela (vayikra) Moché. » Pourquoi le texte n'a-t-il pas employé le verbe « dire » ou « parler » ? En réalité, le texte utilise le terme « vayikra (il appela) » pour les anges de service, comme il est dit : « Chacun appelle (vékara) l'autre et il dit ». « Vékara » (et il appela) est également un langage de proximité. En effet, avec l'unificateur, le terme « Vékara » a la même valeur numérique que « Vékarév » (et il approcha) ou « Karov » (proche) : tout comme les anges sont très proches de D., Hachem utilise le même langage de proximité pour appeler Moché, car il le chérit et l'appelle par son nom. Or la grande proximité de Moché avec D. est due aux mitsvot et aux bonnes actions qu'il a accomplies.

C'est pourquoi quand Moché voulait se sanctifier et se purifier, il abandonnait même sa femme, car il ne voulait garder aucun lien avec le monde matériel. Il cherchait uniquement la proximité de D., en accord avec la vision : « Pour moi, le voisinage de D. fait mon bonheur. » (Psaumes 73, 28) C'est pourquoi le Midrach dit « Bénissez Hachem, vous, Ses anges » : il s'agit de Moché et Aharon, dont la proximité avec Hachem avait dépassé les limites de l'ordinaire. Rien ne comptait pour eux que cette proximité, qui était l'objet de leur aspiration et de leur labeur.

C'est la raison pour laquelle dans la parachat Vayikra, Hachem a donné l'ordre d'offrir des sacrifices, car ce sont les sacrifices qui renforcent la proximité entre Israël et leur père qui est dans le Ciel. Comme l'explique le Ramban, à travers le sacrifice, l'homme se rend compte qu'il aurait dû subir lui-même ce que l'animal subit. On aurait dû l'égorger, jeter son sang et le brûler sur l'autel. En prenant conscience de cela, il se repent et se rapproche de D. Or rien ne nous rapproche davantage de notre Créateur que notre sainte Torah, comme nos Sages ont expliqué au sujet du verset (Vayikra 7, 37) « Tel est le rite relatif à l'holocauste, à l'oblation, à l'expiatoire et au délictif, à l'offrande inaugurale et au sacrifice rémunérateur. »

« Tel est le rite (Torah) » : si nous nous imprégnons de Torah, nous n'aurons besoin ni d'holocauste, ni d'oblation, ni d'expiatoire, car tout le but du sacrifice est de se rapprocher davantage de D. De plus, en étudiant la Torah, nous évoluerons, nous nous sanctifierons et nous nous rapprocherons toujours plus de Hachem. Puisse Sa volonté être que nous accédions à de tels niveaux.



## HILLOULOT

- 7 Adar II Moché Rabbenou
- 8 Adar II Rabbi Arieh Lev "Le Pné Arieh"
- 9 Adar II Rabbi Meir Pinto
- 11 Adar II Rabbi Haim Yossef Azoulay "Le Hida"
- 13 Adar II Rabbi Moché Feinstein

Que leur mérite vous protège. Amen

Publication

## HEVRAT PINTO

Sous l'égide de  
Rabbi David Pinto Chlita

32, rue du Plateau  
75019 Paris - France  
Tel.: +331 42 08 25 40  
Fax: +331 42 06 00 33

20 bis, rue des Mûriers  
69100 Villeurbanne -  
France

Tel.: +334 78 03 89 14  
Fax: +334 78 68 68 45

www.hevratpinto.org

Paris Lyon Marseille

Allumage 18:25 18:17 18:16

Ferme 19:32 19:21 19:19

### Attention, ici on vole !

« Lorsqu'il aura péché et reconnu sa faute, il rendra ce qu'il a volé ou détenu. » (Vayikra 5, 23)

Lorsqu'on observe ce que disent nos Sages, il s'avère que cette mitsva positive de rendre ce qu'on a volé est bien loin d'être simple.

La faute elle-même, dit le Midrach (Rabba Kohélet 1, 32) au nom de Rabbi Yo'hanan, est extrêmement répandue : lorsqu'on a un séah rempli de fautes, quelle est celle qui nous accuse en priorité ? C'est le vol ! Sous la définition générale de « vol », on peut compter d'innombrables possibilités. Naturellement, nous n'allons pas toutes les étudier, mais auparavant donnons un exemple d'éclaircissement au nom du Rav Shakh Zatsal.

Nous trouvons dans la Guemara (Berakhot 6b) une autre sorte de « vol ». Les Sages disent : « quiconque sait que l'autre a l'habitude de le saluer doit le saluer en premier... et si on l'a salué et qu'il n'a pas répondu, il s'appelle un voleur, ainsi qu'il est dit « C'est vous qui avez dévoré la vigne, entassé dans vos maisons les dépouilles des pauvres » (Yéchayah 3, 14). Rachi explique : « Pourtant, même de voler un riche s'appelle voler ? Mais voler un pauvre alors qu'il n'a rien à se faire voler consiste à ne pas répondre à son salut. »

Et il faut comprendre : Pourquoi s'appelle-t-on un voleur parce qu'on n'a pas répondu à son salut ? Qu'est-ce qu'on lui a volé ?

Notre maître Zatsal l'a expliqué ainsi (Ma'hchévet Moussar Ière partie parachat Béchala'h) : « Les Sages ont compris que lorsqu'on s'abstient de dire à quelqu'un ce qu'on devrait lui dire, c'est du vol ! C'est la même chose quand on dit à l'autre quelque chose de faux, on lui vole la vérité ! En effet, en quoi est-ce que cela diffère du fait de ne pas saluer quelqu'un ?

Nous comprenons comme une chose simple qu'il y a un vol à partir d'une perouta, puisque moins d'une perouta ne constitue pas un « chiour », une quantité minimale... Mais les concepts de la Torah sont différents.

Nous le voyons dans les versets de la Torah. Ainsi, Sarah dit à Avraham : « La violence qui m'est faite est à cause de toi » (Béréchit 16, 5), ce qui signifie : c'est toi qui me fais violence en ne priant pas pour moi ! Une telle chose est considérée comme une violence.

Effectivement, la Torah exige de nous de nombreuses conduites qui proviennent de l'interdiction du vol, dit le Rav Shakh. Dans la façon dont nous nous conduisons, nous pouvons trouver des actes qui sont considérés comme du vol. Or le vol est une faute qui rend inapte à témoigner ! Et même si nous disons, à juste titre, que ce n'est pas aussi grave qu'un véritable vol, au point que cela rende inapte à témoigner, de toutes façons la Torah appelle cela du vol, parce qu'elle parle une langue différente de nos concepts, et elle exige de l'homme plus qu'il n'imagine d'exiger de lui-même. Pourquoi cela ? Parce que la Torah apprécie l'homme beaucoup plus qu'il ne s'apprécie lui-même.

### Sous la fenêtre des voisins

Voici un exemple, entre beaucoup d'autres, d'une autre sorte d'interdiction de vol : parler dans la rue à voix haute et réveiller les voisins qui sont déjà allés dormir. Dans ce cas, il y a de bonnes raisons de soupçonner qu'on a transgressé l'interdiction de voler.

C'est l'une des sortes d'actions dont celui qui la commet n'est pas conscient de ce qu'il fait, et n'imagine pas qu'il cause du tort à qui que ce soit. Quand on le lui fait remarquer, il proteste. Mais la réalité prouve qu'il est question de l'un des plus grands torts qu'on puisse commettre.

Un juif respectable, père de huit enfants, a raconté l'épisode suivant :

Il était deux heures du matin. Je n'avais réussi à m'endormir que trois quarts d'heure auparavant, une fois que les petits avaient eux aussi décidé que le moment était venu de dormir. Tout à coup, plusieurs personnes se sont rassemblées autour de la maison et se sont mises à parler à très

haute voix. J'ai ouvert la fenêtre et je leur ai demandé poliment de s'éloigner. Elles m'ont écouté et sont passées sur le trottoir d'en face. Mais, pour l'amour du ciel, là aussi il y avait des familles avec des enfants, et la discussion risquait de leur voler leur sommeil, avec des résultats imprévisibles !

Mes enfants, des petits, iront demain au Talmud Torah fatigués, ils n'étudieront pas bien, et cela risque d'arriver au point que l'instituteur sera obligé de les faire sortir de la classe, et vous qui bavardez, qui savez quelles situations vous aurez causées avec votre bouche !

Et qu'en est-il des mamans, qui ont particulièrement besoin de sommeil pour pouvoir allaiter ? Et qu'en est-il des papas, qui auront du mal à étudier au colled demain, ou qui ne feront pas bien leur travail ?

Mais n'en arrivons pas à un scénario aussi grave, même si l'instituteur ne chasse pas les enfants de la classe, même si les pères et les mères ne rencontrent pas de problèmes particuliers, et même si éventuellement personne ne se réveille... qui a permis à ces gens de parler tellement haut à une heure si tardive ? N'y a-t-il donc ni juge ni jugement ?

Ces phénomènes se répètent dans diverses situations, par exemple quand on rentre d'une fête familiale à une ou deux heures du matin, et que la famille décide de faire participer les voisins à ce qu'ils viennent de vivre ensemble. Cela peut aussi arriver quand on rentre de chez les parents après le repas du vendredi soir, et que les enfants font du bruit. Ou alors quand on sort du beit hamidrach avec sa 'havrouta après une étude intéressante et fructueuse qui a duré de longues heures, et que juste à ce moment-là, le mauvais penchant trouve le moyen de faire tomber ce magnifique duo dans son piège et les fait parler de tout et de rien, justement à côté de la fenêtre d'une famille qui dort profondément. (Aleinou Lechabea'h)

### S'occuper des besoins de la communauté

L'une des questions qui sont souvent posées aux grands décisionnaires est la suivante : comment est-il possible de racheter la faute du « vol », si on ne se souvient pas à qui on a volé ?

Dans le livre « Touvka Yabiu », le Rav Yitz'hak Zilberstein chelita conseille à celui qui veut se repentir et racheter la faute du vol de s'efforcer de contribuer aux besoins de la communauté.

Le Rav raconte une histoire stupéfiante qui est arrivée à Meron, et dont il a été personnellement témoin :

« A côté du tombeau de Rabbi Chimon bar Yo'haï à Meron, quelqu'un a placé des bancs confortables pour s'asseoir. Il y a quelques années, quand je suis allé sur les lieux, j'ai vu un juif qui s'était allongé pour se reposer sur l'un de ces bancs, et quand il s'est levé il a fait sortir de sa bouche une phrase du genre : « Ah, que c'était bon de se reposer sur ces bancs ! »

« Ensuite, il s'est avéré que l'homme qui avait placé les bancs avait commis une faute envers le juif qui s'était reposé dessus, et comme celui-ci avait profité de l'œuvre de ses mains, c'était considéré comme si sa faute avait été rachetée et avait disparu. »

Il en va de même de la restitution d'un vol : si on s'occupe des besoins de la communauté et qu'on offre des choses dont le public a besoin, tout en priant Hachem de vous aider pour que ceux contre qui l'on a fauté vous pardonnent, on mérite de voir pardonner et expier ses fautes.

## Garde ta Langue

### Quand il y a lieu de juger favorablement

Quand quelqu'un entend une médisance, même s'il s'avère que la chose elle-même est vraie, s'il existe une possibilité de juger favorablement et qu'on ne l'a pas fait, mais qu'on a plutôt estimé que le locuteur avait l'intention d'abaisser la personne ou de lui faire du mal, c'est comme si l'on avait transgressé l'interdiction de croire une médisance.

#### « Quand quelqu'un (néfesh) faute par inadvertance » (4, 2)

Nos Sages ont dit (Torat Cohanim 191) que le mot « néfesh » inclut les convertis, car si c'était pour inclure les femmes, c'est le mot « adam » qui aurait été utilisé, l'être humain (adam) comprenant les hommes et les femmes, ainsi qu'il est écrit (Béréchit 5, 2) « Il les appela « adam ».

Sur le mode de l'allusion, cela évoque le fait que l'impie n'a pas d'âme (néfesh) à cause de ses mauvaises actions, lorsqu'il commet une faute délibérée. C'est pourquoi l'impie s'appelle « mort » de son vivant, ainsi qu'il est écrit (Yé'hezkel 18, 32) « la mort du mort », il est déjà mort parce qu'il n'a pas d'âme. C'est également le sens de l'expression « si tu es un homme plein de vie (ba'al néfesh) » (Michlei 23, 2).

Le verset nous apprend que l'âme manque également lorsqu'on faute involontairement, non pas entièrement mais un peu, et c'est à cause de ce manque que Hachem a dit d'apporter un sacrifice, ce qui permettra à l'âme de se rapprocher de sa racine et de retrouver toute sa luminosité. Mais dans une faute délibérée, quand elle manque entièrement, le sacrifice est inutile, car il n'y a plus d'âme pour qu'on puisse la rapprocher, jusqu'à ce que l'homme se repente et traverse Yom Kippour, alors il vivra, ainsi qu'il est dit (Yé'hezkel 18, 32) « qu'il revienne et qu'il vive ! »

#### « Il appela Moché » (1, 1)

Rabbeinou 'Haïm Vital explique le petit aleph du mot « vayikra » comme une allusion à ce qui est rapporté dans le Zohar : lorsque les bnei Israël ont commis la faute du Veau d'Or, mille parties de l'éclat de son visage ont été enlevées à Moché.

Le petit « aleph » nous dit que sa gloire a été réduite de mille (eleph).

Le kli Yakar donne une autre explication :

Le petit « aleph » de « Vayikra » vient nous enseigner que de même que le « aleph » est la première des lettres, la paracha Vayikra est la première paracha que doivent étudier les petits.

#### « Si un homme offre d'entre vous un sacrifice à Hachem » (1, 2)

Quand quelqu'un veut offrir un sacrifice, il doit avant tout se sacrifier lui-même, se faire humble, et alors son sacrifice sera agréé par Hachem. Mais s'il apporte un sacrifice uniquement comme un acte extérieur, sans se rabaisser lui-même, son sacrifice ne sera pas agréé.

C'est pourquoi, explique le Chakh, le verset dit : « Si un homme offre d'entre vous », s'il s'abaisse comme s'il se sacrifiait lui-même, alors c'est « un sacrifice à Hachem », un sacrifice agréé par Hachem. Mais si « vous offrez votre sacrifice du gros ou du petit bétail », il ne sera pas agréé.

#### « Si un homme offre d'entre vous un sacrifice à Hachem » (1, 2)

Dans les lois sur la prière, l'auteur du Choul'han Aroukh donne un grand principe :

« La prière vient à la place du sacrifice, c'est pourquoi elle doit être semblable au sacrifice dans l'intention, sans que s'y mêle une autre pensée, de la même façon qu'une pensée étrangère rend un sacrifice invalide. On doit prier à un endroit fixe, de même que les sacrifices sont offerts à un endroit fixe. Et rien ne doit s'interposer entre celui qui prie et le mur, comme dans un sacrifice, où ce qui vient s'interposer entre lui et le récipient le rend invalide.

« Et il est souhaitable d'avoir de beaux vêtements spéciaux pour la prière, à l'instar des vêtements des prêtres, mais tout le monde ne peut pas se le permettre. »

#### « Nulle espèce de levain ni de miel ne doit fumer, comme combustion, en l'honneur de Hachem » (2, 11)

En ce qui concerne l'interdiction du miel, le Séfer Ha'Hinoukh (mitsva 117) dit qu'elle s'adresse aux petits enfants afin de leur faire de la peine, car l'imagination pousse l'homme à rechercher les mets qui lui sont agréables, comme le font les gloutons, qui sont attirés par tout ce qui est doux.

Cela doit l'inciter à ne prêter attention qu'aux aliments utiles pour le corps et indispensables à la vie et à la santé des membres. C'est un principe qui s'applique à n'importe quel être intelligent : lorsqu'il mange et boit, ne pas rechercher le plaisir de sa bouche.

#### « Tu offriras du sel avec tous tes sacrifices » (2, 13)

On peut trouver la conduite à tenir dans les paroles de nos Maîtres les Ba'alei HaTossefot (Berakhot 40a), qui rapportent la coutume de Rabbi Mena'hem, qui veillait minutieusement à apporter du sel sur la table, comme il est dit dans le Midrach : quand les bnei Israël sont assis à table et attendent mutuellement que tout le monde se soit lavé les mains, s'ils n'ont pas de mitsvot, le Satan les accuse, mais l'« alliance du sel » les protège.

## A la lumière de la Paracha

#### Que viennent ceux qui sont purs et traitent de la pureté

« Quand quelqu'un offrira d'entre vous un sacrifice à Hachem, offrez votre sacrifice du gros ou du menu bétail » (Vayikra 1, 2)

Nos Sages ont dit (Tan'houma 96, 14) : « « Pourquoi est-ce que les petits garçons commencent à étudier par le livre de Vayikra ? Parce qu'il contient tous les sacrifices, et parce que jusqu'ici ils sont encore purs, et ne connaissent pas le goût du péché, c'est pourquoi le Saint, béni soit-Il a dit qu'ils commencent par étudier les sacrifices : « Que viennent ceux qui sont purs et étudient ce qui est pur, et Je le leur considère comme s'ils offraient ces sacrifices devant Moi. »

Cela nous enseigne que bien que le Temple soit détruit et qu'il n'y ait plus de sacrifices, sans les petits garçons qui lisent le déroulement des sacrifices, le monde ne pourrait se maintenir.

On apprend de là que les passages sur les sacrifices contiennent des parties essentielles de la Torah, qui permettent aux bnei Israël de se maintenir dans leurs exils, car même lorsqu'il n'y a pas de Temple et pas de sacrifices, du fait qu'ils étudient les sacrifices, D. le leur considère comme s'ils les offraient devant Lui, et pardonne leurs fautes.

Comme l'ont dit nos Maîtres (Mena'hot 110a), quiconque étudie les lois du sacrifice expiatoire, c'est comme s'il en avait offert un, et s'il étudie les lois du sacrifice délictif, c'est comme s'il en avait offert un. C'est pourquoi les Anciens ont institué que les petits garçons commencent à étudier par la paracha des sacrifices, pour les y habituer dès leur enfance, et qu'ils sachent que lorsqu'on commet une faute à notre époque, et qu'il n'y a aucun moyen d'offrir un sacrifice, puisqu'il n'y a plus de Temple, lorsqu'on étudie la Torah, ce sera comme si l'on avait offert un sacrifice.

C'est pourquoi cette paracha commence par « Vayikra ». On peut diviser le mot en deux et le lire « Vai kara ». « Vav youd » (avec le mot lui-même) a la même valeur numérique que « tov » (bon), et il n'y a de « bon » que le Saint, béni soit-Il, ainsi qu'il est dit (Téhilim 34, 9) : « Goûtez et voyez combien Hachem est bon ! » Et il n'y a de « bon » que la Torah (Berakhot 5a). « Kara » (avec le mot lui-même) a la même valeur numérique que « karev » (approcher), ce qui nous indique que par l'étude de la Torah, l'homme se rapproche de son Créateur.

Dans son livre « Alei Chour », le machguia'h Rabbi Chelomo Wolbe Zatsal décrit une idée centrale dans la connaissance de l'âme humaine et les rapports du bienfaiteur, celui qui donne par opposition à celui qui reçoit. Voici ce qu'il écrit :

« Plus le lien entre les hommes est proche, plus il est difficile de se manifester une reconnaissance mutuelle. On est tellement habitué à recevoir des bienfaits qu'au fil du temps, chacun pense que l'autre est obligé de lui faire du bien, et s'il manque une fois quelque chose, il est accusé de ne pas avoir fait son devoir. »

Ce processus, d'après lui, obscurcit les rapports. « C'est particulièrement négatif en ce qui concerne la paix du foyer. La maison est l'endroit de la générosité mutuelle permanente entre les conjoints. Le mari travaille et se donne du mal pour apporter au foyer de quoi vivre. S'il étudie la Torah, il se donne du mal pour apporter à la maison une subsistance spirituelle. La femme a la charge de l'éducation des enfants et de la tenue du foyer. Si elle travaille pour apporter un salaire au foyer, c'est une double charge qui repose sur elle. Et il faut dire clairement que la femme n'a aucune obligation d'assumer la subsistance du foyer, c'est un devoir qui incombe au mari, et c'est ce qu'il lui a écrit dans sa ketouba : « Je travaillerai et je nourrirai. » Si la femme prend sur elle la charge de la subsistance du foyer par amour pour la Torah, pour que son mari puisse étudier sans être dérangé, on lui doit une grande reconnaissance pour ce dévouement ! »

« Les deux conjoints doivent savoir que l'amour et la paix dans leur foyer dépendent du fait que chacun d'entre eux soit prompt à être reconnaissant envers l'autre et à l'exprimer oralement et par l'action. C'est une idée que nous trouvons dans la visite des anges, qui ont demandé à Avraham « Où est ton épouse Sarah », pour la rendre encore plus chère à son mari, car alors il prendra conscience qu'elle est « dans la tente », elle est discrète et pudique. Cela nous enseigne que cette tendresse doit continuer jusqu'à la vieillesse et chez les plus grands, et il suffira aux conjoints de cette remarque. »

On raconte sur le Saba de Kelem Zatsal que les vendredis soirs, quand il revenait de la prière d'arvit, il avait l'habitude de rester pendant un certain temps auprès de la porte pour regarder avec appréciation tous les préparatifs du Chabbat qui avaient été faits en son honneur.

Il envoyait vers la table, les beaux couverts et les plats délicieux un regard de profonde contemplation et de respect, tout cela pour ne pas faire preuve d'ingratitude envers son épouse qui s'était donné tant de mal pour lui, et reconnaître sa générosité envers lui.

### **Il faut aider Maman**

Rabbi Nissim Yaguen Zatsal a apporté à de nombreux couples la lumière et la sérénité du foyer, par son activité infatigable, mais pas avant d'avoir exécuté lui-même ce qu'il exigeait de ses auditeurs : partager les difficultés avec son épouse. Pour résumer son attitude en une phrase, il vivait en accord avec ses enseignements.

Dans les pages qui ont été ramassées pour former le livre d'or édité en son honneur, on peut lire : Son épouse la rabbanit a souvent remarqué que lorsqu'elle se levait tôt le matin, elle s'apercevait que les évier qui la veille au soir étaient remplis de la vaisselle du dîner étaient à présent vides, et que le sol avait été lavé. Ses soupçons tombaient immédiatement sur « Papa », et cela malgré l'heure tardive à laquelle il rentrait de ses cours après une journée d'activité épuisante à la yéchiva, dans des conférences à l'extérieur, et dans l'accomplissement de divers actes de générosité envers le peuple d'Israël et de cours de Torah qui se prolongeait jusque très tard dans la nuit.

Sa conduite dans la maison était absolument extraordinaire. Malgré son statut très élevé et sa grandeur en Torah, il ne permettait à personne de le servir. « A la maison, racontent ses fils, il faisait tout sauf vider la poubelle à l'extérieur. Il faisait les soufganiot, en fait il faisait tout, il n'y avait rien qu'il ne savait pas faire. Même à l'époque de la maladie dont il ne s'est pas relevé, la veille de Pessa'h, alors qu'il gémissait de douleur terribles, il s'est installé dans la cuisine pour vérifier le riz en l'honneur de la fête. »

Quand on a essayé de l'en empêcher, le Rav Yaguen a dit avec simplicité : « Ce n'est pas parce que je suis un Rav que je ne dois pas aider à la maison. Beaucoup d'invités viennent ici, et tout retombe sur les épaules de Maman. Il faut l'aider. » Avec une simplicité extraordinaire.

### **Ne pas repousser une assiette**

On raconte sur le gaon Rabbi Tsvi Yéhoua Olshwang Zatsal (le beau-frère du gaon Rabbi Chimon Schkop, de la yéchiva de Grodna) qu'un jour il a vu un garçon ben Torah goûter le plat qui avait été placé devant lui, et en faisant une grimace repousser l'assiette sur le côté.

Le Rav s'est adressé à lui en ces termes : « Ce n'est pas bien ce que tu fais, mon fils. On ne se conduit pas comme cela avec la nourriture. Moi aussi, quand j'étais jeune, je faisais comme toi, mais à cause de quelque chose qui m'est arrivé, j'ai changé et j'ai rectifié ma conduite.

« Voici ce qui s'était passé : Quand j'étais jeune homme, j'étudiais à la yéchiva de Telshe. Comme c'était la coutume à l'époque, nous ne recevions pas nos repas à l'internat de la yéchiva, mais nous mangions chez l'habitant, dans diverses maisons. On m'avait envoyé manger chez une veuve âgée et tsadéket, qui malgré sa pauvreté avait demandé à mériter elle aussi cette grande mitsva de soutenir un ben Torah.

« Un jour après le repas, j'ai entendu des pleurs. J'ai eu très peur et je me suis mis à chercher d'où ils provenaient. A ma stupéfaction, j'ai découvert que c'était la vieille dame qui était assise dans un coin de la cuisine en train de pleurer.

« Qu'est-ce qui se passe ? » ai-je demandé. Elle a d'abord refusé de me répondre, mais j'ai insisté jusqu'à ce qu'elle accepte de parler : « Comment ne pas pleurer, si après tous mes efforts et tout le mal que je me donne pour te fournir un repas agréable, tu repousses ton assiette ? »

« Mon cœur s'est brisé en moi, et moi aussi je me suis mis à pleurer. J'ai supplié : « Excusez-moi ! Je ne savais pas que je vous avais fait du mal. Je ne recommencerai plus jamais ! » Et depuis, dit Rabbi Tsvi Yéhoua, j'ai tenu ma promesse.

Ma femme se vantait toujours devant ses amies qu'il n'était jamais arrivé que Rabbi Tsvi Yéhoua ne termine pas le repas qu'elle lui avait préparé... »

### **Par le mérite de sa femme**

« Rabbi Yossef 'Haïm Sonnenfeld a dit un jour à sa femme : « C'est par ton mérite que j'obtiendrai le Gan Eden. »

Voici la raison qu'il lui en donna : « Si tu me demandes pourquoi, je te répondrai que lorsque tu arriveras devant le tribunal céleste, on te demandera quelles bonnes actions tu a faites pendant ton séjour sur terre. Et tu répondras certainement : « J'ai aidé mon mari le talmid 'hakham. »

Et quand on t'opposera : « Est-ce que cela s'appelle un talmid 'hakham ? Tu répondras : Je suis une femme innocente et simple, est-ce que je savais si c'était un talmid 'hakham ou non ? J'ai entendu ce qu'on disait de lui, et c'est pourquoi je l'ai servi et respecté. »

Alors, on acceptera évidemment tes arguments et on t'accordera le gan Eden.

Alors que moi, Yossef 'Haïm, que pourrai-je dire pour me justifier ? Est-ce que je peux prétendre être un véritable talmid 'hakham ?

Alors, tu viendras de nouveau protester : « Est-ce que cela s'appelle un gan Eden si mon mari souffre au Guéhénom ? »

C'est ce que je t'ai dit : C'est par ton mérite que j'obtiendrai le gan Eden... »